

## Temps collectifs

(sauf vacances scolaires)

*ouverts à tous les enfants non scolarisés  
accompagnés de leur assistant maternel  
ou parent*

### Arc-les-Gray

au relais  
jeudi entre 9h et 12h

### Pesmes

au périscolaire  
mardi entre 9h et 11h

### Chargey-les-Gray

au périscolaire  
le 1<sup>er</sup> mardi du mois  
entre 9h30 et 11h

### Autrey-les-Gray

à la cantine scolaire  
le 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
entre 9h30 et 11h

**uniquement si inscription**

Le Relais Parents - Assistant(e)s Maternel(le)s  
du Val de Gray est géré par le CCAS de la  
commune d'Arc-les-Gray,

en partenariat avec  
la Communauté de Communes du Val de Gray

et la Caisse d'Allocations Familiales  
de Haute-Saône



## Relais Parents Assistants Maternels

Val de Gray

17, rue Louis Chauveau

70100 ARC-LES-GRAY



03.84.65.49.37



ram.arc.les.gray@wanadoo.fr



www.ram-arclesgray.eklablog.com

### Permanences administratives

#### ARC LES GRAY au Relais

##### accueil sans rendez-vous

lundi 9h00 / 12h00

##### accueil sur rendez-vous

lundi 15h30 / 18h00

mercredi 10h00 / 12h00

13h30 / 17h00

vendredi 9h00 / 11h00

##### permanence téléphonique

lundi 13h00 / 15h30

mercredi 8h00 / 10h00

#### PESMES à l'ancienne mairie (sauf vacances scolaires)

##### accueil sans rendez-vous (06.84.15.13.26)

mardi 13h30 / 16h30

#### GRAY au Pôle Enfance (sauf vacances scolaires)

##### accueil sans rendez-vous (03.39.36.00.09)

mardi 13h45 / 16h45

RELAIS

PARENTS

ASSISTANTS

MATERNELS



«L'accueil de l'enfant»

*Le Relais est un service public ouvert à tous  
(il n'est pas un lieu d'accueil  
permanent pour les enfants)*